## Association des parents d'élèves des Petites Maisons

St Martin d'Uriage

Site web: http://apepm.fr

Contact: ape.petitesmaisons38@gmail.com



# Conseil d'école élémentaire du 28 juin 2011

# Notes de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

#### Présents:

- la directrice de l'école (Mme De Klerk) et l'équipe enseignante,
- les représentants de la mairie (M. Giraud, Mme Millon, Mme Dro),
- le Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- les représentants des parents (K.Corbier, C.Barbe-Lacombe, I.Etchevers, F.Raymond-Ferraro, M.Vocale)

Notes prises par les délégués des parents, en particulier sur les questions des parents, et envoyées à l'école pour inclusion/intégration dans le compte rendu.

## Points à l'ordre du jour ordinaire:

# • Plans pour la rentrée, bilan des activités, travaux dans l'école

- A la rentrée, 5 postes seront attribues a des nouveaux enseignants, suites aux différents départs parmi le personnel enseignant.
- Hausse dans le nombre des élèves: ouverture préconisée d'une 11eme classe.
- o Bon déroulement des activités qui avaient prévues en début d'année.
- Les évaluations pour les CM2 et CE1 ont été passées en janvier et en mai, respectivement.
- Des stages sont proposés par les enseignants aux élèves de CM1 et CM2 qui rencontrent des difficultés d'apprentissage en français ou en mathématiques.
- Les élèves de CM2 ont visité le collège. Les parents ont également été invités à participer à une réunion d'information.
- L'école demande à la mairie que les conventions d'utilisation des locaux hors temps scolaire par les associations lui soient présentées, et insiste sur l'importance de veiller contre l'utilisation abusive.
- La date retenue par les parents d'élèves pour l'assemblée générale APE est le 22 septembre, avec élection du nouveau bureau APE. Les parents d'élèves contribueront aussi à l'organisation des élections de leurs représentants au conseil d'école (mise sous enveloppe des bulletins, etc.).

# Questions par les parents des élèves et points divers:

## 1. Journée des enfants

 La municipalité organise comme chaque année autour du 20 novembre, une journée des droits de l'enfant.

#### Précision:

Le point sur le programme sera abordé dès la rentrée.

#### 2. Travaux

Des travaux vont être effectués dans l'école.

## Précisions:

- o Peinture de la salle des maîtres et d'une salle de classe.
- Rénovation de la BCD.
- La salle informatique va redevenir une salle de classe et les postes informatiques seront redistribués dans les classes.

## 3. Evaluations des élèves de CE1 et CM2

 Quelle utilisation est faite des résultats, et quelles sont les conséquences pour les enfants?

## Réponse:

- Les résultats sont analysés de manière globale au niveau de la circonscription et de chaque école afin de donner des pistes de travail dans chaque cycle:
  - Besoin d'aide personnalisée.
  - Sur l'ensemble des cahiers des élèves, analyse des erreurs fixes, pas nécessairement à partir des codes de correction, pour en tirer des points à travailler en amont et chaque année. Exemple: les majuscules et l'apprentissage de l'heure en CE1, grammaire et gestion de données en CM2... qui sont des particularités de chaque école.
  - Le ministère fournit des outils de remède.
  - Une faible réussite (moins de 30 %) implique la proposition de suivre un stage de remise à niveau organisé en juillet et/ou août.

# 4. Passage par les toilettes

Lors du premier conseil, en novembre, l'école avait répondu à la question 3, sur l'entrée d'une CM2 par les toilettes, en expliquant qu'il y aurait eu un choix entre deux options, l'une étant des restrictions pour les enfants, et l'autre étant la condamnation des toilettes concernées. Quel choix a été fait?

# Réponse:

 Entrée des élèves par la porte principale et la grande salle mais gêne importante pour le personnel périscolaire qui a son bureau dans l'entrée, bruit, froid...

# 5. Distribution des enseignants

 Est-ce que la distribution (même si provisoire) des enseignants pour les classes de la prochaine rentrée est connue, et si oui, pourrait-elle être communiquée aux parents?

## Réponse:

La répartition des 11 classes préconisées n'est pas définitive, car inscriptions et départs peuvent modifier les niveaux. Le nouveau personnel nommé n'est pas encore complètement connu non plus (pour rappel, il y a cinq départs d'enseignants en ce changement d'année scolaire). Seulement à la rentrée l'école connaitra définitivement comment seront répartis les niveaux des classes et les enseignants.